

Du temps des incertitudes et de la crise industrielle à la mutation du territoire

Introduction

En Pays des Pyrénées cathares, un territoire industriel s'est progressivement construit pour devenir leader en France dans le cardé et le tissage d'habillement de la laine. À partir du milieu des années 1980, la crise est perceptible dans le cardé alors que le peigné d'habillement connaît de profondes restructurations en 1989-1990. Cependant, la montée en puissance des grands groupes permet au territoire de poursuivre sa croissance en chiffre d'affaires, jusqu'au tournant de l'année 2005. La crise frappe alors durement le territoire. Presque tous les métiers se taisent en quelques années. Le Pays d'Olmes cherche alors une nouvelle voie de développement associant activités tertiaires, nouvelles industries et tourisme. La crise du textile d'habillement de la laine, commencée par celle du cardé puis poursuivie par celle du peigné, s'est traduite par de profondes réformes de structure aux conséquences sociales désastreuses. Alors que le chômage sévit durement, les groupes ont poursuivi leur croissance tout en recomposant l'organisation de la sous-traitance. Quant au parc des machines, les lourds investissements amorcés dans les années 1970 se poursuivent.

Phase de développement de l'activité textile ariégeoise

Sous-traitance et restructuration des grands groupes

Chez Chargeurs, avec 1500 ouvriers en moins, l'activité se développe encore du fait de l'accroissement de la productivité. Pour les façonniers qui ont pu s'équiper de machines performantes et ont étendu leur champ d'intervention, les années 1990 sont bonnes car Chargeurs développe fortement la sous-traitance en transférant les risques.

Patrick Palacios, tisserand-patron à Lavelanet :

« Ils ont enlevé les machines et du matériel et ils les ont mis dehors. Question de facilité. Quand ça baisse, qui est-ce que vous arrêtez ? Ils ont sous-traité les crises. C'est-à-dire que vous avez toujours un creux. Pendant ce creux, vous arrêtez l'extérieur. Nous, on faisait les mêmes articles qui se faisaient dedans. »

Robert Librero, tisserand-patron à Lavelanet :

« Dans les années 90 c'est reparti et nous avons travaillé.. On a fait pas mal d'investissements, c'était reparti. On travaillait exclusivement pour le groupe Chargeurs. Ce n'était plus des petites séries. Là, on travaillait avec des grosses séries. »

Les relations de sous-traitance n'avaient cependant rien d'idyllique et s'étaient durcies avec Chargeurs.

Philippe Bigou, tisserand-patron à Villeneuve-d'Olmès :

« Le textile avait un côté très égoïste. C'était un petit peu : « Tout pour moi, et toi débrouille-toi. » Même le relationnel donneur d'ordre-prestataire, même si aujourd'hui on n'est plus tout à fait dans cette logique-là, mais à l'époque, ce concept-là, quand il y avait du travail on donnait ce qu'on avait envie de donner, quand il n'y avait pas de travail on ne regardait pas si tu étais mourant ou pas, on s'en fichait. C'était : « Quand on aura besoin de toi on te rappellera. » Et puis en termes de prix c'était un petit peu du même acabit. »

Chargeurs développe aussi la sous-traitance au Maroc avec la SEFITA du groupe Holfipar à Meknès.

Christian Laffont, PDG de Chargeurs Fashion :

« Le partenariat avec lui date de 1991. D'abord en termes de filature, puis en termes de filature et de tissage à partir de 1993 pour Roudière, afin d'avoir une péréquation sur les articles basiques, c'est-à-dire qui venaient concurrencer les nouveaux pays de l'Est en étant à leur prix mais avec un grade qualitatif de Roudière. »

Roger Marquis, patron des transports Marquis :

« Sur le Maroc, on avait... L'entreprise qui était là-bas, il y avait 8 semi-remorques. Donc on amenait des matières premières au départ d'ici, on les amenait là-bas, ils les transformaient et on les remontait en France. »

Chargeurs restructure le groupe Roudière en le scindant en plusieurs sociétés.

Christian Laffont, PDG de Chargeurs Fashion :

« Ils ont décidé de scinder les activités du groupe en différentes entités pour pouvoir mieux gérer ces différentes entités. Dans la séparation, il a été décidé de créer la société Avelana fin avril-début mai 1990, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier, pour prendre en charge le marché féminin qui existait chez Roudière, Roudière ne se consacrant plus qu'aux pantalons homme, et Brantôme aux costumes homme. Le marché du costume polyester-laine a complètement disparu au profit du marché

du costume pure laine imposé par les Italiens. Les gens, pour le costume, avaient besoin de beau, pour la bonne raison que c'était une pièce chère et que les clients voulaient plus de qualité. »

Chargeurs se recentre sur le costume en pure laine, où les Italiens excellent.

Christian Laffont, PDG de Chargeurs Fashion :

« Chez Chargeurs, le costume n'est plus fait à Lavelanet. Entre temps, d'autres sociétés avaient été rachetées dans le Nord. C'était justement des sociétés qui avaient des comptoirs pure laine. Elles pouvaient appréhender le marché du costume en face des Italiens. »

Une nouveauté dans l'habillement : le bi-extensible

L'année de la fermeture de Brantôme, Chargeurs poursuit ses investissements et crée Tissages Central Sud à La Bastide-de-Bousignac. Ultramoderne, TCS fournit en tissus écrus l'habillement masculin de Roudière et féminin d'Avelana, les deux principales sociétés nées de la restructuration du groupe. Avelana connaît une belle phase industrielle entre 1992 et 2002, développant des tissus bi-extensibles qui intègrent du lycra au sein d'un fil peigné.

Alain Moreno, responsable de la création chez Roudière puis chez Avelana :

« En 1986, il y a des articles qui ont marché. Il y a eu l'événement du lycra. Moi, j'ai eu la chance de travailler justement un peu en amont, avec DuPont de Nemours. Et de là sont partis les bi-extensibles. La force, ça a été le bi-extensible. Si on n'avait pas eu ça au démarrage d'Avelana, je pense qu'on n'existerait pas. »

Les propriétés de l'élasthanne répondent aux attentes d'une clientèle à la recherche de plus de confort.

Christian Laffont, PDG de Chargeurs Fashion :

« Nous avons été les premiers au monde à commercialiser des tissus bi-extensibles. Le vêtement ne servait plus simplement à se faire voir, il fallait aussi qu'il soit confortable. »

Avelana n'ayant pas déposé de brevet, elle est rapidement concurrencée par d'autres fabricants cherchant aussi un second souffle.

Bernard Laffont, fabricant à Lavelanet :

« L'activité se faisait moindre et les années fastes étaient rares, tout en étant positives, mais rares. J'avais à cœur de pouvoir travailler cette fibre lycra et de me mettre sur ce marché. Pendant un an ou deux, j'ai essayé mais c'était assez compliqué. Honnêtement, je n'ai pas réussi à

la mettre au point. Ou c'était trop extensible, ou pas assez, etc. En janvier 1992, ça remonte à 1991 pour les discussions, j'ai racheté l'affaire Monie et Rouquet, qui était tenue par le fils de M. Foropon, le directeur de Roudière. Cette société, Monie et Rouquet, maîtrisait forcément, du fait du fils Foropon, les tissus élaborés à partir de cette fibre lycra. Je l'ai rachetée pour me permettre d'avoir les tenants et les aboutissants, et éviter des recherches supplémentaires pour mettre au point... Donc ça a été une opportunité importante qui m'a permis presque une décennie, ou du moins 7 ou 8 ans, d'avoir en plus de mes articles habituels, d'avoir ce plus avec cette fibre lycra. »

Michel Thierry et le marché du tissu pour automobiles

Parallèlement, Michel Thierry, d'abord spécialisé dans les marques françaises, s'affirme comme leader européen du secteur des tissus pour automobiles au milieu des années 1990.

Michel Thierry (images d'archive), PDG :

« Nous maîtrisons, dans ces usines, toutes les technologies. Non seulement la technologie traditionnelle du chaîne et trame de cette région, mais également les velours, les tricotages circulaires, et une spécialité de notre maison, les fameux tissus tressés, qui ont du succès en Europe et même au Japon. »

Raoul Pigeon, directeur technique chez Michel Thierry :

« Michel Thierry, quand je suis parti, il continuait. Il a toujours continué à faire les deux. Petit à petit, il s'est tourné vers l'automobile, parce que l'automobile correspondait mieux à la demande de ses clients. Quand je suis parti, il s'en faisait plus beaucoup de l'habillement dans le genre de ce que je faisais. Ils n'avaient pas besoin de quelqu'un de créateur comme moi pour continuer à fabriquer. Quand je suis parti, je ne me rappelle plus de l'année, c'était pratiquement 80 % automobile et 20 % habillement. »

La créativité développée dans l'habillement représente malgré tout une force que Michel Thierry transpose au design automobile.

Mathias Daynié, cadre chez Michel Thierry :

« Ce qui a été la force de Michel Thierry à l'époque, c'est qu'effectivement, dans l'habillement, c'est quelque chose où vous êtes obligés de rechercher, de recréer et de créer. Et cette création a pu être apportée dans le secteur automobile. En fait, ce sont des designers qui étaient dans l'habillement qui ont transposé leur savoir-faire de

création pour le mettre dans l'automobile. Je pense que c'est ce qui a beaucoup plu à l'époque aux constructeurs automobiles. Ils sont passés du skaï, des tissus unis, à des tissus qui étaient beaucoup plus vivants. Donc on a gardé cet esprit-là et on étaient très reconnus, depuis toujours on est très reconnus par rapport à ça. Le design a été pour nous quelque chose, et ça l'est toujours, quelque chose de très important et primordial. »

Michel Thierry perfectionne encore son équipement avec des machines toujours plus productives, pour le tricotage et pour le tissage avec des jacquards dernier modèle.

Hélène Tisseyre, tisserande, noueuse, R&D chez Michel Thierry :

« Quand ils ont voulu agrandir le parc des métiers, il y a eu des essais. Ils ont fait venir plusieurs constructeurs. Il y a eu un métier de chaque : un métier à projectiles, un métier à eau, et après ils ont acheté des métiers à air. »

La mutation ne porte pas seulement sur l'amélioration de la productivité. Le passage au textile d'ameublement s'accompagne d'un bouleversement dans les types de matières premières et de tissus.

Mathias Daynié, cadre chez Michel Thierry :

« Le gros changement qu'il y a eu dans les années 90 aussi, c'est chez les constructeurs automobiles. Parce que notre force c'était de faire du fil cardé à base de laine, donc c'était principalement de la fibre naturelle. Donc on avait les filatures, on avait tout le concept. Les cahiers des charges des constructeurs ont vraiment augmenté, donc c'est devenu de plus en plus drastique de passer des cahiers des charges avec de la fibre naturelle. Donc on s'est tournés vers des fibres à base de pétrole, du polyester principalement. Il y a eu un changement total de concept de tissu. »

Des entreprises qui se renouvellent

En 1996, Michel Thierry annonce vouloir se retirer, ce qu'il fait deux ans plus tard, à l'âge de 70 ans. Avant de partir, Michel Thierry lance le projet MT 2000 que les trois cadres dirigeants, devenus patrons de la société, vont mettre en fonctionnement.

Mathias Daynié, cadre chez Michel Thierry :

« Dans les années 1998-1999, M. Thierry, qui était ici à l'époque, a pris un pari fou, celui de construire une nouvelle usine, un nouveau site, qui se nomme toujours MT 2000. Il a été complètement modernisé et est

toujours à la pointe. Le concept de l'usine n'a pas évolué depuis 20 ans tellement il a été très bien conçu en termes de flux. Nous, un peu chaque année, on a fait changer le matériel pour l'améliorer un petit peu, mais le concept même de MT 2000 était totalement novateur à l'époque. »

Hélène Tisseyre, tisserande, noueuse, R&D chez Michel Thierry :

« En 2000, quand ils ont fait l'usine neuve, ils ont tout déménagé. Toute la production est partie dans l'usine neuve parce qu'on faisait l'échantillonnage dans l'atelier tissage de production. En 2000, l'usine MT 2000 a démarré et ils ont décidé de consacrer un atelier à la R&D. On a les stylistes qui viennent là, le bureau de Paris et celui de Berlin viennent régulièrement. Ils venaient plus souvent avant. Moi, j'ai beaucoup travaillé avec les stylistes. C'était un réel plaisir pour eux aussi d'avoir un atelier dédié, parce qu'ils étaient moins bousculés pour pouvoir réaliser leurs échantillons. C'était un gain de temps et un gain d'argent. »

Exploitant le créneau porteur des tissus techniques, la SAB crée des produits révolutionnaires dans les années 1990. Elle met au point des tissus de haute technologie aux caractéristiques anti-déchirures ou ignifugés, reconnus dans l'aéronautique, le spatial et le militaire, lui valant un contrat prestigieux pour la fusée Ariane.

L'ennoblissement offre aussi de belles perspectives dans les années 1980 et 1990. La SOTAP-Carol est passée maître dans la valeur ajoutée apportée à l'habillement, au point de devenir, pour les marchés civils et militaires, le n° 3 français des teintures et apprêts.

André Pouchodon, patron de la SOTAP-Carol :

« C'étaient les articles pour les tenues de combat. C'étaient des marchés très importants qui représentaient à peu près 20 % de nos productions chaîne et trame à ce moment-là. »

Marie-Thérèse Pouchodon, épouse d'André Pouchodon :

« En 1992, il a fallu faire encore un pas donc on s'est lancés dans l'impression. C'est à ce moment-là qu'on a d'abord fait de l'impression sur deux couleurs, avec une machine tubulaire de deux couleurs, pour les sous-vêtements homme justement. Et ensuite on est arrivés jusqu'à des machines rotatives douze couleurs. Ça, ça a été encore un autre développement de la société. »

André Pouchodon, patron de la SOTAP-Carol :

« On voulait développer l'impression. »

Des conséquences néfastes pour l'environnement

La montée en puissance des capacités d'ennoblissement du Pays d'Olmes se traduit par un accroissement des nuisances environnementales. Bleu un jour, jaune le lendemain, la couleur variable du Touyre interroge pourtant peu sur les risques environnementaux qui ne menacent pas seulement la faune aquatique.

Jean-Pierre Amathieu, cadre chez Roudière :

« Maintenant, on pêche la truite dans le Touyre. Avant, quand on passait à l'Intounadou, la rivière, elle était jaune, bleue, rouge... Il y avait des poissons rouges, oui, mais c'était pas les bons. »

Robert Fonvielle, directeur du site de la SOTAP à Laroque :

« Je ne referais pas un métier pareil, je ne le conseille pas. On ne tripote, on ne joue qu'avec des produits dangereux. »

Jean Barbe, patron des apprêts Barbe :

« On parlait énormément de pollution. C'était sûr qu'à l'époque, le Touyre, il était vert, bleu, rouge... Moi, à un moment donné, on a eu l'usine arrêtée parce qu'on avait l'eau de la SOTAP qui était rouge, bleue, verte, on ne pouvait plus laver. Je vous dis pas en bas... Parce que nous, tout le cardé, il y a beaucoup de fibres qui partaient à la rivière aussi. En bas, c'était pas joli. »

Au début des années 1980, les contraintes légales deviennent plus fortes en matière de dépollution, alors que l'eau potable est toujours une ressource en tension en Pays des Pyrénées cathares. Soutenue à 80 % par l'Agence de bassin Adour-Garonne, la SOTAP-Carol se lance dans l'installation d'un dispositif de dépollution unique en Europe.

André Pouchodon (images d'archive), patron de la SOTAP-Carol :

« D'abord, un bassin, qui est destiné à recueillir toutes les eaux usées de nos teintureries et qui a une capacité d'environ 800 m³, soit une journée de rejet de la teinture. Ce bassin est destiné à homogénéiser les eaux de teinturerie. Nous passons ensuite dans un dégrilleur, qui est destiné à enlever les grosses particules solides telles que les déchets de bourre, par exemple. Après le dégrilleur, nous passons dans un module d'ultra-filtration. »

Pour traiter l'ensemble des eaux industrielles du Pays d'Olmes, une station d'épuration dédiée au traitement des effluents industriels est construite à Laroque d'Olmes.

Pierre Saboy, président du syndicat mixte d'assainissement de la vallée

du Touyre :

« Les industriels qui ont pris en charge, eux, la construction de la station d'épuration, c'est eux qui ont été les maîtres d'œuvre. Et nous, ils nous ont confié, évidemment, l'adducteur. Ils ont financé 80 % et nous 20 %, enfin, les collectivités. »

La mise aux normes est souvent vécue comme un handicap supplémentaire face à la concurrence.

Jean-Pierre Amathieu, cadre chez Roudière :

« La mise aux normes, c'était un renchérissement du produit de quelques centimes, et puis après, quand j'ai quitté c'était 2 €. Alors que dans les pays émergents, toutes ces mises aux normes pour rendre la rivière propre, c'était pas demandé à tout le monde, y compris dans les pays de l'Est, qui étaient concurrents. »

L'industrie du Pays d'Olmes en difficulté

Une crise industrielle et sociale

Alors que les tissus techniques et l'ennoblissement affichent de belles perspectives de développement, le pays n'en traverse pas moins une grave crise industrielle et sociale.

Marc Carballido, Conseil Régional Midi-Pyrénées :

« À ce moment-là, on est sur le vécu... Peut-être le plus négatif de la période, c'est-à-dire le côté désespoir, il n'y a pas de solution, on s'en fout, on est méprisés, rejetés. Et là, le discours développement local, chercher d'autres solutions, il a du mal à passer. C'est assez difficile. »

Lavelanet est alors classée en « zone sensible » et bénéficie, à ce titre, d'un fonds d'industrialisation.

Jean-Pierre Bel, sénateur et maire de Lavelanet :

« Lorsque je suis en Pays d'Olmes dans cette période-là, c'est un constat qu'il faut faire. Et ce constat est dramatique. Il est dramatique sur le plan humain, d'abord, avec un territoire qui est parmi les plus en difficulté à l'époque dans la région Midi-Pyrénées, et même, j'en suis sûr, en fonction d'un certain nombre d'indicateurs, c'est le territoire qui était le plus dans le rouge. »

Marc Carballido, Conseil Régional Midi-Pyrénées :

« Le paradoxe c'est que d'un côté on sent un grand désarroi, et d'un autre côté on commence à se mettre autour des tables, les élus du

canton, au niveau des municipalités, se mettre autour des tables pour essayer quand même de trouver d'autres approches. Et je pense, par exemple, à des réunions avec Foropon, l'ancien PDG de Roudière, qui était devenu un défenseur acharné du développement local et qui était extrêmement présent dans les réflexions sur le territoire. C'est le moment où il se crée un club des entrepreneurs. On travaille sur un SPL, un Système Productif Local Tarn-Ariège. Ça, c'est Jean-Pierre Bel qui en prend l'initiative, je travaillais avec lui à ce moment-là. »

Les SPL face à la concurrence mondiale

En 1999, le délégué général de la DATAR est en Pays d'Olmes, entouré de Michel Thierry et des élus de l'Ariège. L'idée est de susciter la constitution de réseaux d'entreprises sur le modèle des districts italiens, à travers la fondation de Systèmes Productifs Locaux (SPL), afin de favoriser les coopérations inter-entreprises.

Jean-Pierre Bel, sénateur et maire de Lavelanet :

« Il se trouve que dans cette période, Jean-Louis Guigou, le patron de la DATAR, m'a proposé, voyant tout ce que nous avons mis en place, de devenir le responsable et le président du Club des Districts Industriels Français. J'ai pu voir dans d'autres endroits en France comment on mettait en place des SPL, comment on mettait en place de véritables districts industriels, comment le fait de jouer sur la culture économique d'un territoire, en permettant aux acteurs d'être ensemble plutôt que séparés, permettait malgré tout de faire évoluer dans le bon sens un certain nombre d'activités et donc d'entreprises. Ce que nous avons compris, c'est qu'il fallait sortir de ce rapport de subordination entre les sous-traitants et les donneurs d'ordre, et qu'il fallait rentrer dans une logique de co-traitance plutôt que de sous-traitance. »

Les initiatives endogènes, aussi volontaristes soient-elles, sont mises à rude épreuve face au contexte économique et financier mondial.

Jean-Pierre Bel, sénateur et maire de Lavelanet :

« Nous avons gagné, la plupart du temps, les concours de SPL et nous sommes rentrés dans les nouveaux dispositifs qu'au niveau national on nous proposait de prendre. Ça n'a pas empêché une érosion, peut-être plus lente qu'ailleurs, et une évolution de la réalité économique du Pays d'Olmes. »

La concurrence asiatique devient féroce.

André Pouchodon, patron de la SOTAP-Carol :

« Les Chinois, ils arrivaient toujours 6 ans ou 7 ans après nous. Mais quand on avait un produit, comme les produits de Décathlon, comme le polaire, quand il a été mis au point on en a fait pendant 6 ou 7 ans mais Décathlon l'a transporté en Chine, l'a fait faire là-bas. »

Pour les tissus fantaisie, cela va encore plus vite. La concurrence est exacerbée et se fonde sur la copie rapide et systématique des produits à la mode.

Christian Laffont, PDG de Chargeurs Fashion :

« L'information va à une telle vitesse que même en étant créatif, même en étant avant-gardiste, vous n'avez plus rien d'avance pour vous permettre de prendre la commande. Notre créativité nous permettait d'avoir... Au départ, on avait 4 ans d'avance. Après, on a eu 2 ans d'avance par rapport à la copie. Ensuite, on a eu une collection d'avance, c'est-à-dire 6 mois, ce qui vous permet de faire votre business. Et puis derrière, on n'a même plus une semaine d'avance. »

Comment résister, sinon en cherchant à produire moins cher au détriment de la qualité ?

Alain Moreno, responsable de la création chez Roudière puis chez Avelana :

« Le changement de faire ce qu'on appelle du bon marché, du cellulosique... Le problème du cellulosique c'est qu'on remplace un produit qui est cher, comme le polyester-laine, le lycra, par un polyester-viscose qui doit coûter... La rentabilité est moindre. Oui, il y a eu des problèmes de qualité, puis après on faisait un peu n'importe quoi. On copiait, par exemple, il y avait une qualité en polyester-laine qui était jolie en 2.75, on l'a recopiée en polyester-viscose et c'était farci de défauts. »

Jean-Paul Gouze, contremaître de tissage chez Roudière :

« La matière n'était pas bien bonne. Je le disais toujours : « Vous allez avec un costume dans la forêt, vous revenez en guenilles. » Le costume qu'on faisait... D'ailleurs, il y avait plus de saletés par terre que de fils. »

Patrick Fonta, contremaître de tissage chez Roudière :

« Après, ça s'est délabré. Petit à petit, on a eu des problèmes à droite à gauche. Beaucoup la matière, parce que tout ce qu'on faisait de déchets... À un moment donné nous on l'a vu, parce qu'on retrouvait des morceaux de fausse lisière, c'est-à-dire des morceaux de nylon, on les retrouvait dans la matière. Donc c'est que cette matière repassait de nouveau. Ça va bien un moment mais il arrivait un moment où sous les métiers on avait de la bourre, des déchets de fils, que même on

n'arrivait presque plus à marcher. M. Rossi avait des nettoyeurs, même les nettoyeurs, toute la journée en train d'enlever de la bourre, on s'en sortait plus. Vous voyez ce que je veux dire ? Au début, il n'y avait rien sous les métiers. Vous auriez pu manger sous le métier quand on faisait le Tergal. Mais à la fin c'était vraiment... En plus, la matière ne marchait pas. Le tisserand allumait le métier, il faisait 2 mètres et le métier s'arrêtait de nouveau. Ça commençait à se délabrer. Mais quand même, tout le monde avait la hargne, ils travaillaient quand même. Pour vivre, on a fait, je pense, toute la matière que personne ne voulait faire. Après, le tissu qui sortait était joli une fois apprêté. C'était des jolis tissus, ils étaient fins, mais bon, c'est la finition qui remettait tout en place. »

La R&D : succès mitigé

Afin d'accroître la capacité d'innovation, Avelana et Michel Thierry font le pari de la recherche et développement.

Christian Laffont, PDG de Chargeurs Fashion :

« On a créé une petite cellule de R&D. Mais quand je dis R&D, c'est de la vraie R&D, qui n'a rien à voir avec le boulot et la cellule d'Alain Moreno, qui était de la création des collections. C'était des choses à plus long terme, avec des choses que l'on cherche et sur lesquelles on n'arrive pas. Donc ça veut dire qu'il faut accepter d'investir de l'argent pour faire de la recherche fondamentale, et on n'est pas sûrs d'arriver au bout. »

Valérie Foropon, responsable R&D d'Avelana :

« L'idée c'était de faire des gros projets de recherche pour avoir des textiles protégés. Donc on a commencé à faire un tissu auto-défroissable, en travaillant avec l'AFNOR pour avoir une norme particulière, puisque ça n'existait pas à cette époque-là. Et notamment, ce tissu a été vendu à Air France pour faire les costumes du personnel de bord. Ça a été un très gros succès. Nous avons développé un tissu thermo-régulant, que nous avons appelé Klimeo. L'idée c'était d'incorporer des micro-capsules, c'était un liquide qui permettait, en changeant de phase, en devenant solide, il permettait de rafraîchir ou de réchauffer un tissu. »

Cadre de la société de confection Bruno Saint-Hilaire (images d'archive) :

« Grâce à la technique de greffage de notre partenaire Chargeurs-Roudière-Avelana, on a pu mettre au point cette technique et associer

ce tissu dans des vêtements, notamment des costumes pour homme ou femme. »

Le choix d'innovation micro-technologique concerne aussi les tissus anti-taches. Ces produits très innovants, mais chers, ne trouvent pas toujours leur marché.

Valérie Foropon, responsable R&D d'Avelana :

« Le succès est mitigé. En fait, on s'attendait à un plus gros succès. Les nouveaux produits, c'est difficile pour les faire entrer sur le marché, surtout quand ils sont vraiment très innovants. »

Alain Moreno, responsable de la création chez Roudière puis chez Avelana :

« C'est des produits qui ont coûté cher et qui étaient très chers à vendre. Et nous, le but, c'était la diffusion. Le problème c'est que diffusion et élite, c'est pas le même marché. »

Avelana reste donc majoritairement centrée sur une production de masse à forts métrages, pourtant très concurrentielle.

Avec le maintien du secteur de l'ennoblissement, l'industrie paraît encore bien se porter à Villeneuve-d'Olmes en ce début de XXI^e siècle.

Gérald Sgobbo, maire de Villeneuve-d'Olmes :

« Sur Villeneuve à proprement parler, on a quand même vécu une forme de rebond dans les années 2004-2005, puisqu'il y a l'entreprise CMT Finition qui s'est développée, la SOTAP-Carol qui était encore à cette époque-là en grande dynamique, il y avait Avelana, une entreprise qui fonctionnait aussi sur Villeneuve. Et nous étions sur un village de 1300-1400 habitants à peu près à l'époque, on a estimé à peu près 700 salariés industriels directs. Et quand on analysait un petit peu les chiffres, on a vu que d'un point de vue de la fiscalité entreprise, c'était quand même Lavelanet, à cette période, qui était très fortement impacté. Et a contrario, Villeneuve-d'Olmes, entre 1999 et 2005, a vu ses produits de taxe professionnelle multipliés par deux. »

L'effondrement du textile d'habillement à Lavelanet

Ne maîtrisant pas toute la filière textile, le Pays d'Olmes finit par subir la loi des gros acheteurs.

Roger Marquis, patron des Transports Marquis :

« J'ai connu un monsieur pendant longtemps qui a été un responsable important, qui s'appelait M. Jacques Foropon. Il m'a dit : « Roger, on fait une bêtise. Il aurait fallu acheter la fin de la filière. » Quand on

avait l'argent ici, il fallait acheter sur Paris et ailleurs, les gens qui créent les vêtements. On ne l'a pas fait. »

À supposer que les fabricants aient eu l'intuition de réaliser cette évolution structurelle, en avaient-ils pour autant les moyens ?

Bernard Laffont, fabricant à Lavelanet :

« Je me rappelle très bien, c'était l'année 2000. Je vais présenter les collections dans le nord, notamment chez Damart, ou plutôt Daxon, filiale de Damart, une VPC, et l'acheteur qui m'avait à la bonne, avec qui j'entretenais d'excellentes relations depuis des années, me dit : « M. Laffont, je vous l'ai déjà dit l'année dernière, nous n'achetons plus de tissu. Il faut que vous fassiez le vêtement, le tailleur, avec vos tissus. Vous coopérez avec une entreprise de confection en Tunisie, au Maroc, et on vous achètera le vêtement. » Je me rappelle lui avoir répondu : « Oui, quand la boutonnière n'ira pas, vous connaîtrez que Laffont, c'est bien obligé. Je n'ai pas une structure, financière et autre, pour me permettre de faire ça. » Et là, j'ai senti que le vent du boulet allait arriver bien vite. »

Survient alors, en 2005, le choc final pour le territoire avec la percée des importations chinoises.

Paul Maris, patron des apprêts Maris (1982-1992) :

« Lorsque le textile lavelanétien s'est terminé, on va dire que c'est à la chute des quotas avec la Chine en 2005. Là, ça a été clair, net et précis. C'était terminé. »

Christian Laffont, PDG de Chargeurs Fashion :

« C'est à partir de 2005 que toute l'industrie textile du groupe a senti les contrecoups de la mondialisation. »

Les pertes continuent à s'accumuler et Chargeurs restructure à nouveau. Il cède plusieurs filiales, comme FTL, à des cadres, et ouvre la voie à son désengagement final du textile. Mais, dès 2004, Filature de Lavelanet ferme ses portes. En 2008-2009, Chargeurs cède à Holfipar Avelana et Roudière, qui sont encore aujourd'hui les marques phares du groupe marocain. Le désengagement de Chargeurs correspond au pire moment de la vie textile du Pays d'Olmes. Les sociétés qui en sont issues, d'abord morcelées, sont mises en liquidation judiciaire les unes après les autres en 2009, comme TCS, Mirabeau ou Teinture de Lavelanet. Quant à Avelana, ses effectifs continuent de fondre en France.

Alain Fournès (images d'archive), délégué CGT du personnel :

« En 1989, quand on a été rachetés par Chargeurs, il y avait 2500 salariés. Aujourd'hui, 1^{er} juillet après les licenciements, il en reste

moins de 100, donc 20 ans après il reste moins de 100 personnes. Donc il n'y a pas d'espoir. Chargeurs a pris la décision de fabriquer exclusivement en Chine, donc ici, en Europe, ils ne vont rien laisser.

Éric Cera (images d'archive) :

« Je vais dire au revoir au contremaître, il n'y est pour rien, à d'autres potes, à la secrétaire. »

La crise de 2008-2009 accélère donc la disparition du tissage d'habillement de la laine français.

Tentative de revitalisation du territoire

Un plan est signé entre l'État, les collectivités territoriales et le Pays des Pyrénées cathares, avec l'objectif de revitaliser le territoire. Il s'agit de développer la recherche dans le textile et de soutenir l'émergence de nouvelles activités.

Marc Sanchez (images d'archive), président de la communauté de communes du Pays d'Olmes :

« Aujourd'hui, nous avons des porteurs de projets intéressants dans le milieu du bois, de la mécanique générale, dans le pôle santé, qui peuvent nous permettre d'avoir de très très nombreux débouchés sur l'économie future de ce territoire. »

Disparition de l'ennoblissement en Pays d'Olmes

Le plan opérationnel de revitalisation économique du Pays d'Olmes ne permet pas d'empêcher l'ennoblissement textile de disparaître à son tour entre 2009 et 2015. Teinture de Lavelanet dépose son bilan en 2009.

René Hans, PDG de FTL :

« Mais on n'a pas pu sauver la filature en France. En 2004, on a arrêté la France, on a déposé le bilan. Mais j'ai continué la teinture parce qu'on avait ces teintures, en particulier de coton, pour un groupe de tissu-éponge, on avait quand même pas mal de commandes de ce client-là. On avait encore quelques commandes pour Carreman. On avait réussi à piquer quelques petits clients mais je n'ai pas réussi à rattraper un gros client comme Roudière ou comme Carreman. Et en 2009, j'étais à bout de trésorerie, on n'avait plus investi. On a tenu à la corde le truc et puis on a dû déposer le bilan de la teinture en 2009. »

Nestor, créée en 2010 à partir de l'ennoblissement textile, teinture et apprêts

d'Avelana, est liquidée en 2012. Quant à la SOTAP-Carol, l'installation d'une unité d'impression numérique dernier cri en 2011 n'empêche pas ce fleuron industriel de fermer ses portes en 2013.

André Pouchodon, patron de la SOTAP-Carol :

« Je pensais quand même qu'on arriverait à s'en sortir à travers l'impression numérique, parce qu'en même temps, il y avait l'impression numérique qui commençait. Avec le projet qu'on avait en numérique, on aurait réussi à boucher le trou. »

Enfin, Mélina, créée en 2010 à la suite du désengagement de CMT Finition, est à son tour mise en liquidation judiciaire à Villeneuve-d'Olmes en 2015.

Incertitudes chez Michel Thierry

Le secteur de l'ennoblissement, des teintures et des apprêts s'étant éteint, l'activité textile ne demeure en Pays d'Olmes qu'au sein des producteurs de tissus techniques. Laurent Thierry, qui a quitté le groupe fondé par son père, acquiert, en 2003, la société ACTIS, spécialisée dans le textile technique pour l'automobile. Il rachète l'ancienne filature Bergère de La Bastide-de-Bousignac où il installe, en 2007, une unité de production entièrement dédiée à son activité textile, toujours active aujourd'hui. Quant aux autres entreprises spécialisées dans les tissus techniques, elles entrent dans la tourmente. La SAB avait montré à nouveau des signes de faiblesse dès 1999-2000. En 2003, la société est liquidée.

Daniel Robinet, cadre à la création de la SAB (1972-1984) :

« Ils vivotaient, ils étaient plus qu'une dizaine, une vingtaine. Ils travaillaient encore un petit peu avec l'Ormavyl, mais ils ne faisaient plus du tout d'habillement. Plus de sous-vêtements bien sûr, plus de tissu pour les sous-vêtements ou l'habillement, ils ne faisaient que l'ameublement. »

En 2008, le groupe Michel Thierry manque disparaître au moment même où il devient leader mondial du tissu pour automobile, avec le rachat d'un concurrent tchèque et l'application de plans sociaux successifs.

Frédéric Chaussat (images d'archive, discours), directeur général, Michel Thierry SA :

« Tout le monde le sait : vous allez encore en chier. Mais regardez d'où vous venez et regardez où vous devez aller. »

Frédéric Chaussat (images d'archive, interview), directeur général, Michel Thierry SA :

« Effectivement, il y a des gens qui vont partir, mais il y a du sang nouveau qui va rentrer, avec des profils certainement différents. Donc on rentre dans une logique normale de l'entreprise. Et si on doit l'accélérer, c'est parce que pendant 3-4 ans chez Michel Thierry, tout a été figé. Plus rien ne bougeait. Et cet immobilisme nous coûte cher. Donc il faut réactiver la pompe. »

Hélène Tisseyre, tisserande, noueuse, R&D chez Michel Thierry :

« Nous on était tranquilles, c'est vrai, jusqu'en 2008 à peu près. Quand on est partis tranquilles en décembre et qu'en janvier on est revenus et on nous a dit : « On ne sait pas si on va continuer longtemps. », là, on a été très inquiets pour notre avenir. On se disait que ça n'allait pas tenir. Et puis de fil en aiguille, ça a tenu. Les repreneurs, les financiers... Ça nous a inquiétés. Quand il y a des baisses, ça inquiète les gens. »

L'incertitude est d'autant plus grande que l'entreprise passe dans les mains d'une succession de groupes financiers, alors que le marché est fragmenté et hautement concurrentiel.

Mathias Daynié, cadre chez Michel Thierry :

« Effectivement, on a vécu des périodes troubles. On a connu la montée, où là c'est fabuleux, c'est super, c'est l'entreprise familiale avec toujours le même patron, on savait identifier le chef du site. Et on est passés sur une période trouble où il y a eu des actionnaires, on a commencé à connaître la bourse, les actionnaires, etc, chez nous. Ça a été un peu dur pour nous. Il y a des gens qui n'ont pas résisté, il y a eu de la casse sociale chez nous. Ça a été très dur pendant quelques années. En fait, c'est la période la plus trouble que nous avons connue. Quand on est passés de Michel Thierry à Michel Thierry groupe, on a vu et vécu beaucoup d'actionnaires différents où c'est vraiment l'aspect financier qui a primé. Mais les gens ont su se remettre en question, franchement. J'ai vu des changements de mentalité, des changements de travail... Les gens ont su se remettre en question sur certaines choses. Et des actionnaires ont pu se rendre compte aussi que les gens qui étaient ici, il y avait une âme, un savoir-faire, du répondant. C'est ça qui était important. »

La décennie 2010 marque un nouveau tournant : le groupe passe successivement dans les mains de fabricants américains de sièges pour automobile, Johnson Controls, en 2010, puis ADIENT, en 2016, repositionnant l'entreprise au sein d'une véritable stratégie industrielle. En 2020, ADIENT cède la place à SAGE Automotive, un industriel textile américain à capitaux japonais.

Mathias Daynié, directeur de l'usine ADIENT puis SAGE de Laroque d'Olmes :

« Ce changement avec Johnson et ADIENT, en fait Johnson et ADIENT c'étaient pas des textiliens, c'étaient des fabricants de sièges automobiles. Donc c'était nos clients. Et là, dernièrement, on a été rachetés par le groupe SAGE, qui eux sont textiliens. »

Alors que Michel Thierry avait occupé plus de 800 personnes et contrôlé une quinzaine d'usines en Pays d'Olmes, il ne subsiste plus que le site de Laroque avec à peine plus de 100 employés en 2020.

Production extérieure au territoire ou marchés de niche locaux ?

Avec ADIENT, le Pays d'Olmes compte encore deux autres entreprises industrielles avec la Boule de Neige et « Superyarn » : la filature cardée de Dreuilhe. Produisant du fil technique pour tapis et moquettes, elle est propriété du belge « Superdye » depuis 2015.

Bruno Vialle, directeur de Superyarn, filature de Dreuilhe :

« Il fait le pari de dire : « Je ne vais pas aller acheter mon fil en Turquie, en Inde, ou autre, je vais garder un approvisionnement de proximité qui va me permettre de gérer plus rapidement, d'être plus réactif, etc. » Et ce pari fonctionne depuis 2015. Depuis la reprise, le pari fonctionne. On a du travail, on a des carnets de commandes qui sont pleins à 2-3 mois. Mais c'est compliqué. Nous on est à l'équilibre alors qu'on a 2-3 mois d'avance de travail. On travaille du lundi au vendredi, 40 heures par équipe, à fond. Et il ne faut pas qu'on ait une panne. C'est fortement préjudiciable. »

Les prestataires du Pays d'Olmes ont donc presque tous disparu, car trop dépendants des confectionneurs internationaux et des grandes structures commerciales.

Victor Lamego, cadre à la SOTAP-Carol :

« SOTAP n'était qu'un transformateur de matières. C'est-à-dire qu'il n'était qu'un maillon d'une chaîne. Dans cette chaîne de fabrication, souvent, c'est le confectionneur qui avait toute la valeur ajoutée de la chaîne de fabrication. Et malheureusement, les gens qui étaient dans le maillon de chaîne n'avaient pas la valeur ajoutée en adéquation avec leur chiffre d'affaires. »

L'essentiel de la production s'effectue dorénavant à l'extérieur du territoire.

Certains entrepreneurs ont réussi à articuler la production dans les pays à bas salaires à des structures commerciales et logistiques légères en Pays d'Olmes.

Victor Lamego, cadre à la SOTAP-Carol :

« Je me suis mis dans la configuration d'un confectionneur tout en maîtrisant la chaîne de fabrication. Et dire : « Maintenant, je vais vendre du produit fini, je ne veux plus être prestataire. » Je suis allé chercher un partenaire en Tunisie. Vous parliez de financiers tout à l'heure, moi, je suis allé chercher un industriel, qui est devenu un financier. Il m'a dit : « Écoute, si tu veux vendre, moi je sais faire. » Il a vu le potentiel que j'avais aussi dans toute la partie technique, parce qu'il y avait une valeur ajoutée sur l'homme. Et on a attaqué des produits de la grande distribution, des produits qui étaient déjà délocalisés, qui n'étaient plus en France. Et je me suis dit, dans ma vision des choses, je vais proposer le même produit, avec le même grade de qualité, mais avec des charges fixes plus basses, donc un prix plus avantageux. »

Le textile local peut aussi connaître une forme de développement non connecté au grand marché international en se centrant sur des marchés de niche ou des produits de terroir.

L'initiative de Philippe Bigou s'inscrit dans cette perspective. Ancien propriétaire d'un tissage à façon, il s'installe, en 2011, dans une partie de la friche du tissage d'Augustin Roudière à Saint-Nestor à Lavelanet.

Philippe Bigou, patron des Tissages cathares :

« J'ai rencontré un fabricant de linge basque, pour qui j'ai travaillé à façon pendant 10-12 ans, de 2000 jusqu'en 2011 environ. Quand j'en suis venu à lancer ma production, c'est là que ça s'est arrêté. »

C'est là qu'il fonde, avec son épouse, les « Tissages cathares », spécialisés dans la production de linges tissés et de couettes, qu'ils vendent dans leur boutique et en ligne.

Philippe Bigou, patron des Tissages cathares :

« Et c'est de là, en 2011, qu'on a lancé vraiment Tissages cathares, en tant que fabricant de linge de maison. »

Vers une revalorisation des vestiges de l'industrie textile

Quel avenir pour les friches industrielles ?

Sans ces entreprises, les tissus vendus en Pays d'Olmes ne seraient plus issus de la production locale, comme pour les boutiques de qualité, au passé également lié au textile local. C'est le cas de Michel Thierry – Toison d'Olmes. C'est aussi celui des tissus Cazaméa, tenus par des descendants d'une lignée

d'entrepreneurs du tissage. Les tissus Cazaméa, comme l'entreprise voisine de Victor Lamego, se sont installés dans les locaux d'un ancien tissage. Beaucoup de friches industrielles restent abandonnées et représentent autant de stigmates de la désindustrialisation, maintenant vivace la mémoire d'un déclin.

Pascal Sanchez, chef de service économique, communauté de communes du Pays d'Olmes :

« C'est aussi un no man's land, la friche. C'est un endroit qui est un peu dangereux. Ce sont des espaces en déshérence qui impactent fortement, plus que les gens de passage, les gens du territoire. »

Une politique volontariste menée par la communauté de communes du Pays d'Olmes est alors mise en place afin de déterminer l'avenir des friches, en choisissant celles qui doivent être démolies et celles pouvant faire l'objet de requalifications.

Pascal Sanchez, chef de service économique, communauté de communes du Pays d'Olmes :

« Comment va-t-on déterminer qu'une friche aura vocation à être détruite, aura vocation à être détruite sans destination particulière derrière, aura vocation à être détruite avec un recyclage des emprises foncières, aura vocation à être recyclée ou aménagée partiellement avec une partie déconstruction et un recyclage potentiel ? C'est à la lumière des besoins qui vont s'exprimer dans le territoire. À partir de là, on va sérier ces friches, on va segmenter un petit peu cette analyse, entre les friches que l'on va définitivement considérer qu'elles sont à détruire, celles qui ont un potentiel de requalification et celles sur lesquelles on doit prioriser notre action parce qu'il y a une vraie potentialité de recyclage ou de réutilisation des emprises foncières. »

Certaines friches ont été précocement détruites pour faire place à des projets urbains. Ainsi, l'usine Diant de Lavelanet a été rasée et remplacée par des immeubles d'habitation et de commerce. Le Touyre qui longeait l'usine a été recouvert par une route et un parking.

Des friches à fort contenu symbolique sont déconstruites, comme la tour Mirabeau, ancien siège social de Roudière à Lavelanet et théâtre du conflit social de 1990.

La création du musée du textile et du peigne en corne

Quelques-unes sont réservées à l'accueil d'activités culturelles et de services. C'est le cas de l'ancienne usine Dumons, transformée en musée du textile et du peigne en corne. Devenu Musée de France, il reste un projet en construction,

avec ses forces et ses faiblesses.

Laurent Girousse, directeur du Musée du textile et du peigne en corne :

« Un point fort premier, même si c'est disparate, même s'il y en a dans tous les sens, les collections sont absolument remarquables. Elles ont été constituées depuis très longtemps, avec des trucs uniques qu'on ne pourra pas retrouver ailleurs. Je pense aussi bien aux collections bois qu'aux collections d'aujourd'hui. Tout cela, c'est un très bon point. Le deuxième, mais c'est aussi un point faible, c'est la surface actuelle du musée. L'association en elle-même, les connaissances de tous les gens qui sont ici, c'est un énorme point fort. C'est effectivement une chose sur laquelle on peut construire un vrai projet de musée, tout en allant voir aussi ailleurs. Parce qu'après il y a un discours interne de gens qui se connaissent tous qui se fait, et qui parfois est justement auto-validant. Du coup, il faut aussi aller voir ailleurs. Mais ça, c'est du travail scientifique, qu'il faudra faire. Mais donc l'association, selon moi, c'est un vrai point fort. Les points faibles : le bâtiment. Mais comme tous les bâtiments qui sont ici, architecturalement, c'est pas une merveille, mais comme beaucoup de bâtiments d'usine ici, qui sont faits avec des rajouts, des choses comme ça. L'autre point faible c'est cette absence de détermination de qui fait quoi au niveau de ce musée. Est-ce que c'est l'association qui dirige ou est-ce que c'est une communauté de communes ? À partir de là, tout découlera, tout ira bien. Donc ça c'est un énorme point faible, là-dessus. Il faut... Moi, je suis pas contre que ce soit une association qui refasse tout et qui gère, mais au moins c'est clair. C'est elle qui dit ce qu'elle veut, le contenu, etc. Si c'est la collectivité, elle s'engage et elle fait quelque chose. D'autant plus qu'elle a la direction des Musées de France, elle a d'autres gens en regard qui sont là pour imposer un certain nombre de normes. Quels autres points faibles ? C'est vrai qu'ici, par rapport à d'autres... Moi, de tous les musées que j'ai faits, le plus petit, un musée sur la broserie, il avait 10000 visiteurs par an. Ici, vous n'avez pas beaucoup de visiteurs parce qu'on est dans un contexte aussi où on est éloignés des grandes villes. Donc la zone de chalandise du musée fait qu'il n'y a pas énormément de personnes. Il faut aussi le prendre en compte. Ce sont des musées qui vont travailler à fond pendant 2 mois et le reste... Ça fait partie aussi, quand on regarde un petit peu économiquement ce que ça peut amener, c'est des choses qui sont à prendre en compte.

Beaucoup reste donc à faire et passe d'abord par la résorption des tensions entre les partenaires.

Michel Centenero, cadre dirigeant de l'industrie textile, président de

l'association des Amis du Musée du textile et du peigne en corne depuis 2012 :

« Nous souhaiterions que ce musée prenne vie. Et avant qu'on ne parte tous, d'une façon ou d'une autre, nous voudrions que ce musée ait pignon sur rue. Il représente ce que nous avons vécu. Nous voulons qu'il puisse raconter aux générations futures ce que nous avons vécu, de toutes les façons possibles et imaginables. Ça vaut la peine d'être raconté. Je souhaite vivement qu'on réaborde la thématique de la construction de ce fameux musée du textile, avec les entités qui sont nécessaires : un conseil scientifique, un comité de suivi, etc, comme il avait été abordé il y a quelques années, mais cette fois officiellement. On voudrait redémarrer quelque chose de sérieux et qui tienne la route, qu'au bout du chemin on voit l'avènement de notre musée. »

Les friches, à l'origine de nouvelles activités

Cependant, l'enjeu économique consiste d'abord à requalifier des dizaines de milliers de mètres carrés abandonnés pour accueillir les activités économiques de nature industrielle et artisanale.

Pascal Sanchez, chef de service économique, communauté de communes du Pays d'Olmes :

« Quand on construit le développement économique, l'essentiel dans les territoires ruraux se fait à partir des forces vives du territoire. Je prendrai l'exemple de la rue Jacquard, à côté. Si on considère la période 2010, donc le début de la crise, on a l'ensemble de la rue Jacquard où il n'y a plus d'activité. On fait un constat, en 2015-2016 on a requalifié, on a beaucoup participé, on a contribué à la requalification de 22000 m² en centre-bourg. Vous avez des tissages qui ont accueilli des activités métallurgiques pour deux d'entre eux, vous avez des activités de BTP qui se sont repositionnées, des activités de transformation de matières souples. Vous avez des activités d'économie circulaire et de valorisation des déchets qui se sont installées, qui ont investi ces lieux. »

C'est à La Coume, dans une des grandes usines Roudière, que la communauté de communes du Pays d'Olmes a décidé de s'implanter et de créer un hôtel d'entreprises.

Marc Sanchez, président de la communauté de communes du Pays d'Olmes (2011-2014 et depuis juillet 2020) :

« L'enjeu économique, c'est surtout de permettre à des entreprises de venir s'installer sur le territoire. Donc c'est le développement de nos

zones industrielles et commerciales, c'est la réhabilitation de nos friches pour de nouvelles activités, et c'est ce qui se passe. Actuellement, il n'y a qu'à voir l'hôtel d'entreprises aujourd'hui. Ce n'était peut-être qu'une gageure il y a une vingtaine d'années, lorsque j'ai mis en place ce projet, mais aujourd'hui on voit bien le résultat : l'hôtel d'entreprises est complet. »

C'est dans ces locaux que s'est installée DR Technologie, une entreprise produisant des membranes innovantes utilisées dans la sécurité industrielle.

Gérald Sgobbo (images d'archive, JT de France 3), président de la communauté de communes du Pays d'Olmes :

« Les personnes, les associés qui ont créé cette société-là sont directement issues des dernières entreprises textiles qui étaient présentes sur le territoire. Ça, je pense que c'est un point important qu'il faut retenir. Le textile générait aussi tout autour de lui un ensemble de métiers et de savoir-faire qui sont encore présents sur le territoire, quoi qu'on dise. »

L'industrie textile : berceau de la maintenance en Pays d'Olmes

Le territoire offre un environnement de qualité en maintenance, compétence largement construite grâce au textile.

Jean Bru, chef d'équipe à MECA 09 :

« À ce moment-là, l'unité Roudière a été scindée en plusieurs entités : le tissage, les apprêts, la teinture, teinture fil, teinture bourre, enfin, tous les corps de métier du textile. La partie entretien proprement dite a été créée sous le nom de MECA 09. On a été amenés à travailler dans toutes les unités, non seulement Chargeurs, mais aussi dans les unités textiles de la région et d'ailleurs, qui nous appelaient pour tel ou tel problème à régler. Sachant quand même que dans toutes les entités Chargeurs, l'entretien spécifique, par exemple, sur un tissage, ces gens-là sont restés au niveau tissage. C'est vraiment un truc pointu, dans chaque unité, avec ces gens spécialisés dans la partie technique correspondant à leurs fonctions. »

À Bélesta, Salvaire, qui avait débuté dans la maintenance, est devenue Gardner Aerospace, essentiellement positionnée sur des marchés de sous-traitance aéronautique. Ces mutations n'en restent pas moins fragiles.

Ainsi, Gardner Aerospace a fait le choix de se recentrer en France sur son site de Mazères, l'usine de Bélesta passant dans les mains du groupe chinois Jinjiang Industries Europe en 2019. À la maintenance s'ajoutent donc le travail des

métaux et la fabrication de machines-outils héritées en partie du textile.

Hubert Cuxac, patron de Cuxac et fils, mécanique de précision et métallurgie :

« Quand s'est monté CMTF à Villeneuve, je sais que là on est rentrés après parce que chez Roudière ça avait baissé un petit peu, ils nous ont demandé de dépanner. Là, c'est devenu difficile. On tenait des permanences la nuit, le week-end. Ça veut dire que là, la vie de famille... Un coup de bip à 10 h du soir, dépannage à minuit, à 2 h du matin ils me rappelaient pour autre chose... J'étais un zombie un peu. Le matin, quand il fallait repartir, il y avait des jours où c'était un peu raide. Et après, il y avait d'autres périodes, parce qu'on ne faisait pas que des pannes, c'était pas tout le temps en panne, où on prévoyait des modifications de machines ou des fabrications de machines, où on fabriquait des petits ensembles. Il y avait des gens ici qui étaient plus gros que nous. Il y avait Salvaire à l'époque, qui eux faisaient de l'entretien et qui avaient une équipe qui fabriquait des grosses machines. Nous, on se limitait à des petits ensembles, qui avaient leur importance aussi mais qui n'étaient pas des grosses pièces. On faisait dans la pièce moyenne et la petite pièce. On est partis de machines traditionnelles pour le textile, qui convenaient encore un petit peu pour Aubert & Duval, pour les grosses capacités. Mais après, on est passés à une commande numérique pour faire des pièces de moyenne importance, de moyenne série. »

Le développement de l'emploi dans le domaine de la mécanique n'est pas lié à un transfert direct de savoir-faire textilien, hormis dans les composites. Il relève davantage des habiletés et des attitudes résultant d'une culture industrielle longuement constituée de la main-d'œuvre.

Pascal Sanchez, chef de service économique, communauté de communes du Pays d'Olmes :

« Lorsque l'on vend le territoire, on vend sa ressource humaine avec une approche qualitative, c'est-à-dire qu'on dit aux gens, lorsqu'ils veulent s'installer : « Ici, vous vous trouvez avec des gens qui sont rompus au monde industriel, qui ont des habitudes de travail dans l'industrie, qui ont l'habitude du travail posté, qu'ils devront accepter parfois des nuisances sonores, olfactives, des gens qui ont l'habitude de travailler en équipe, etc. » On ne trouve pas ça partout. »

Revaloriser le territoire pour le rendre plus attractif

Les savoir-faire acquis dans la maintenance et le réglage favorisent le maintien

ou le développement d'entreprises industrielles.

Gérald Sgobbo, président de la communauté de communes du Pays d'Olmes (2014-2020) :

« Les entreprises de maintenance, qui sont les enfants de l'époque textile aussi puisqu'au départ elles ne travaillaient que sur le territoire, elles ont su très tôt aller chercher du travail ailleurs, puisqu'elles ont vu qu'on faisait de moins en moins appel à elles, puisque souvent, les dernières unités textiles avaient tendance à internaliser ces fonctions-là, ils sont allés chercher ailleurs, avec une réussite qui est quand même assez... Et l'existence même, aujourd'hui, des métiers en lien avec l'aéronautique, la mécanique générale, que ce soit de la chaudronnerie, tournage, fraisage, etc, ce n'est pas par hasard. Ces activités ne sont pas venues sur le Pays d'Olmes par hasard. C'est réellement parce qu'à l'origine, le textile avait permis à des savoir-faire de naître sur le territoire. »

Un des enjeux est de créer un environnement social attractif favorable au développement local.

Marc Sanchez, maire de Lavelanet :

« Qu'une entreprise qui vient s'installer chez nous puisse bénéficier d'intérêts particuliers sur le fait de dire que si on n'est pas à Toulouse, si on n'est pas à Carcassonne, Narbonne ou autre, on a quand même sur place la qualité de vie. Ça, cette attractivité, doit forcer effectivement des entreprises ou des activités à revenir sur ce territoire. On ne reverra pas des entreprises de 100 à 300 employés salariés. Mais de nombreuses entreprises qui peuvent se créer d'une dizaine de salariés. Et on le voit bien aujourd'hui, l'aéronautique en est l'exemple le plus frappant. Les entreprises qui étaient à 7-8 personnes salariées sont aujourd'hui à 50-60, ont déjà des projets d'investissement pour construire d'autres bâtiments et développer un petit peu, tout en se servant des équipements qui étaient à l'époque au service de l'industrie. »

Des entreprises se développent ou s'installent dans les anciennes friches comme CMB à Saint-Nestor, ou encore CMA ou Mecaprec, aujourd'hui en pleine croissance.

Retour en force du textile grâce à la pandémie de Covid-19

Importation et fabrication d'EPI

Le textile n'est pas en reste puisque Biotex, à la recherche de locaux à la

mesure de sa montée récente en puissance, s'installe dans l'hôtel d'entreprises de La Coume. Les Tissages cathares, tout en conservant le tissage de Saint-Nestor, ont repris une friche à Lavelanet pour y créer un atelier de confection.

La dynamique actuelle de ces entreprises trouve son origine dans la réaction à la crise pandémique de la Covid-19, répondant à la demande considérable en Équipements de Protection Individuelle : les EPI.

Victor Lamego, PDG de Biotex technologies :

« Au mois de mars, première vague du Covid, premier confinement général, et pendant deux semaines, nous, chefs d'entreprise, on était en réflexion totale sur la poursuite de l'activité. Par rapport au secteur où nous sommes, nous avons réfléchi à quelles étaient les solutions pour envisager de continuer, ou sinon de trouver des axes de développement. Pourquoi ? Parce que le pays manquait cruellement d'EPI pendant cette période. »

Dans un premier temps, Biotex se limite à importer massivement des masques chinois.

Victor Lamego, PDG de Biotex technologies :

« Pendant cette période, nous avons importé plus de 40 millions de masques, dans un premier temps, ce qui a permis à plusieurs organismes de santé d'avoir ces fournitures pour sauver des vies. Et ensuite, on a continué à œuvrer dans ce sens pour nous diversifier dans d'autres EPI. À part les masques, nous avons fourni des blouses, des surblouses, des charlottes, tout ce qui était nécessaire pour lutter contre le Covid. »

De leur côté, les Tissages cathares, à la fois déroutés par la situation inédite et soucieux de maintenir l'appareil de production, se lancent dans la fabrication de masques.

Philippe Bigou, patron des Tissages cathares :

« On s'est retrouvés confinés avec ma compagne, comme tout le monde. On a laissé passer quelques jours et puis on s'est dit devant la pénurie de masques et les tourbillons qui s'en suivaient, on s'est dit : « On ne peut pas rester inactifs là. On a de la matière, on a du fil, on a un savoir-faire. » Donc moi, j'ai essayé de mettre au point un tissu et elle, elle s'est chargée de la conception du masque, de sa fabrication, de sa mise au point. On écoutait, on était attentifs aux préconisations de l'AFNOR, etc. Et puis c'est de là qu'on a lancé, nous, notre masque, qui est parti comme un boulet de canon. »

L'idée vient ensuite de fabriquer massivement des EPI en France, en Occitanie notamment.

Victor Lamego, PDG de Biotex technologies :

« La région Occitanie, par le biais de sa présidente, a tapé du poing sur la table en disant qu'il était hors de question de continuer à acheter dans ce pays d'Asie, pour des problématiques que vous connaissez, environnementales, sociétales. Elle a demandé à l'Agence Régionale Énergie Climat, l'AREC, qui a constitué une SASU qui s'appelle Occitanie Protect, et elle s'est mise en œuvre pour trouver des acteurs qui pouvaient potentiellement produire des EPI pour le territoire. De là, c'est M. Péré, le directeur général de cette SASU, avec la DIRECCTE et le SGAR, la préfecture de région, ont essayé de trouver des acteurs qui pouvaient potentiellement répondre à l'attente de la région. »

La volonté affichée est de créer une filière de production d'équipements individuels de protection sanitaire 100 % occitans. C'est dans ce contexte que Pylote met au point un masque antimicrobien dont le tissu est fabriqué en Pays d'Olmes.

Philippe Bigou, patron des Tissages cathares :

« Biotex, lui, gère toute la partie mise au point et la partie commercialisation du produit, en lien étroit avec Occitanie Protect. Il y a Sage Automotive qui produit le tissu, et nous qui le confectionnons. »

Mathias Daynié décide aussi la fabrication de surblouses réutilisables et recyclables dans l'usine qu'il dirige.

Mathias Daynié, directeur de l'usine ADIENT, puis SAGE de Laroque d'Olmes :

« Pourquoi faire du jetable ? On va le laver comme avant. C'est-à-dire, nous on a fait, par exemple, des surblouses textiles qui sont lavables 50 fois industriellement, il n'y a pas de souci. Et si vous voulez, on les récupère, ne les jetez pas. On les récupère, on les recycle, on refait du fil et on refait un tissu derrière. »

Naissance d'une nouvelle filière textile régionale

Les motivations des acteurs institutionnels et industriels du textile ne peuvent être réduites à la recherche de solutions uniquement liées à la pandémie.

Occitanie Protect revendique une démarche écoresponsable fondée sur les circuits courts, affichant la volonté de relocaliser les activités industrielles en structurant notamment une nouvelle filière textile régionale.

Victor Lamego, PDG de Biotex technologies :

« Occitanie Protect pourra proposer des articles qui seront éco-conçus

en Occitanie par différents acteurs pour répondre à des appels d'offre, ou à des besoins nationaux, ou par des marchés publics ou privés. Parce que les groupes comme, je vais en citer, Eiffage ou Vinci, seraient peut-être intéressés d'acheter local, avec un consentement à payer plus cher sur les produits éco-conçus en Occitanie. »

Marc Sanchez, président de la communauté de communes du Pays d'Olmes (2011-2014 et depuis juillet 2020) :

« Aujourd'hui, on est devenu un pays dépendant. Je crois qu'il faut redevenir un pays indépendant. Et les entreprises comme Sage, justement, nous permettent de pouvoir espérer retrouver la fabrication des masques. Aujourd'hui, c'est Biotex qui en fabrique en France et autre. Arrêtons de dépendre des autres pays et ayons ce courage, parce que c'est un courage, d'affirmer que nous devons rester avant tout... Et mettre en place les protocoles pour que les entreprises françaises soient considérées. On ne demande pas qu'elles soient avantagées mais qu'elles soient considérées au même titre que les autres. Parce que souvent, les autres pays et les autres investisseurs ne répondent pas au cahier des charges, mais on est quand même, de ce côté-là, assez tolérants. Donc non, pas de tolérance. Ayons la tolérance pour que nos entreprises françaises... Et c'est là le plus grand débat. Parce que si demain le travail revient en France dans des proportions importantes, l'emploi, il y aura beaucoup moins de misère sociale, beaucoup moins de chômage, etc. Je crois que c'est quelque chose que tout le monde s'accorde à dire mais après, au niveau des gouvernants, quels qu'ils soient, on nous explique : « Vous comprenez, c'est pas aussi simple que ça. » Nous, quand c'est pas simple chez nous, on essaie de le rendre plus simple de façon à ce qu'on puisse avancer, et non pas créer des déserts économiques, des déserts sociaux, etc. »

Coopération et mobilisation régionale

Bien que s'appuyant sur des réseaux plus vastes, à l'échelle nationale et internationale, le cluster du textile en formation rappelle les initiatives développées lors de la mise en place des SPL cherchant à favoriser les coopérations d'entreprises complémentaires à l'échelle des acteurs du Pays d'Olmes et du Tarn. La différence, c'est qu'elle n'émane pas d'une volonté nationale mais de la résolution commune d'acteurs régionaux pourtant hétérogènes.

Marc Sanchez, président de la communauté de communes du Pays d'Olmes (2011-2014 et depuis juillet 2020) :

« Mais là où les présidents de communautés de communes ont un pouvoir, et les dernières élections qui sont passées le montrent bien, c'est qu'il faut avoir avec soi un département, avoir avec soi une région. Et quand on voit aujourd'hui ce qu'a fait la région, et merci à Carole Delga, merci à tous ceux qui se sont préoccupés de ce sujet-là. C'est de dire : « Voilà une région qui a pris en compte le devenir de ses entreprises. » Plutôt que d'aider les entreprises par des financements pour leur faire tenir le coup, on leur a acheté des produits qui ont été diffusés, qui ont été communiqués. C'est le rôle d'un président de communauté de communes, c'est d'être en relation très étroite et d'être partenaire de son département, partenaire de sa région, pour que justement, ces messages puissent passer. Et c'est ensemble qu'on arrivera à faire en sorte que le monde économique se porte mieux. »

Victor Lamego, PDG de Biotex technologies :

« Il faut qu'on arrive à changer les choses. Donc il faut un leader, il faut toujours un leader dans cette meute. Il y a un loup, qui est moi, devant, qui suis porteur de projet et qui essaie de trouver ces mécanismes pour la réussite du projet, à court, moyen et long terme. Mais ça nécessite énormément de volonté, de faire ça, parce qu'on a tous des visions différentes, on a tous des enjeux différents, on est dans des contextes économiques différents, mais il y a une volonté de réussir ce que nous avons entrepris. On ne veut pas que ce soit éphémère, on veut que ce soit marqué. Ce que je dis est peut-être... C'est pas du rêve mais redonner aux territoires une volonté de réindustrialiser par des gens qui sont porteurs de projets et qui ont une volonté de s'investir encore dans une dynamique industrielle. C'est rare de trouver dans cet écosystème la même volonté dans chaque acteur. »

Philippe Bigou, patron des Tissages cathares :

« Là, aujourd'hui, on est dans un vrai partage, dans un vrai échange. Un échange à tous les niveaux puisqu'on partage toute la chaîne en termes tarifaires, etc. On n'est pas dans une logique où on me dit : « Voilà, il y a un masque à faire. Tu as tel prix. Tu le prends ou tu le laisses. » Non, c'est une collaboration. On parle chacun de ses problèmes. Ils nous aident à évoluer, on les aide dans la mise au point des produits. Le masque Occitanie Protect aujourd'hui, antimicrobien, qui est commercialisé, il a été mis au point par Patricia dans nos ateliers. Donc c'est vraiment un travail collaboratif, chose que je n'avais pas connue, moi. En 30 ans d'expérience, je n'avais jamais connu ça. »

Mathias Daynié, directeur de l'usine ADIENT, puis Sage de Laroque

d'Olmes :

« C'est une histoire d'hommes. En fait, l'avantage c'est qu'avec Victor Lamego, qui est le président de chez Biotex, c'est une forte volonté. On est nés à Lavelanet, on est du coin, on a connu l'époque grandiose du textile, qui était vraiment développé ici. Puis on a vu péricliter et on s'est dit : « Non. » Effectivement, la crise ouvre des perspectives en termes de textile, mais petit à petit on s'est dit : « Mais il n'y a pas que des surblouses, il n'y a pas que les masques, il n'y a pas que la crise. Il y a d'autres choses à faire dans le textile. » Ce qui est sûr c'est qu'on a plein d'envies. On fera des choses, on a plein d'envies. Il y a plein de choses à faire dans le textile. Ça nous a redonné l'envie de redévelopper des nouveaux textiles à base de fibres naturelles, qui sont 100 % recyclables. Il y a plein d'utilisations, que ce soit dans l'automobile, dans le sanitaire, dans le géotextile, etc. »

Pour mettre en œuvre des projets de diversification, un partenariat s'est constitué en vue de produire mécaniquement des géotextiles. Il s'agit de substituer une fabrication locale à des produits importés non respectueux des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques.

Victor Lamego, PDG de Biotex technologies :

« Aujourd'hui, le projet est à maturité. C'est deux ans de travail laborieux mais on est arrivés vraiment, avec cet écosystème que nous avons mis en place avec des partenaires locaux, l'entreprise Sage, Superyarn dans la filature, la région, bien évidemment, qui est porteuse de projets, Biotex et d'autres partenaires qui sont implantés en Bourgogne et qui ont cette expérience de ces supports. Donc on a mis au point des nouveaux géotextiles, sur des bases géofilées, et nous en sommes maintenant à constituer le projet d'implantation dans une revalorisation de friches qui serait dans le site de Laroque d'Olmes, dans des anciens bâtiments de la SAB. C'est Sage qui pilote ce projet. Ce n'est pas Biotex ni Occitanie Protect, c'est Sage qui pilote les caractéristiques techniques avec Superyarn pour nous mettre au point ce filé qui vienne à avoir ces résistances sur nos supports. Il y a une urgence pour consolider Sage. L'urgence, elle est là. Si le projet ne se monte pas, comme je vous le disais tout à l'heure, je mets une pièce pour que l'outil disparaisse. C'est pour ça qu'aujourd'hui, est-ce qu'on doit financer de la réinsertion ou de la casse sociale ou est-ce qu'on doit investir dans un projet qui pourrait consolider ? Donc il y a urgence. »

Prise de conscience des atouts du territoire

Le Pays d'Olmes : un cadre de vie agréable

Le projet de développement des entreprises textiles qui perdurent, comme les nouvelles usines qui s'installent en Pays d'Olmes, s'appuie sur la diversité des atouts du territoire.

Marc Sanchez, maire de Lavelanet :

« Une industrie qui cherche à se développer ne se développera pas dans un désert. Elle se développera dans un coin de ville, dans un territoire où il y a une vie pour les salariés de l'entreprise qui pourraient venir. Il faut aller chercher ce qui peut faire pour nous l'excellence de vivre sur un territoire comme nous. Je crois que les trois axes que je cite en règle générale, la santé, la sécurité et le bien-être, sont les atouts de demain qu'il faut développer. »

Parmi les atouts, il y a des paysages et des sites remarquables à valoriser.

Marc Carballido, président du Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées cathares :

« La construction du pays, c'était un des éléments qu'on avait intégrés dans la réflexion. C'était de dire qu'il y a une partie de ce territoire, si on prend le pays de Mirepoix, y compris le Chalabrais, Montbel, enfin on a des éléments qui permettent de dire, on a des atouts en matière de développement paysager, touristique, patrimonial, architectural. On a Montségur, enfin on a des atouts à faire valoir. Tous les élus du territoire adhèrent à cette logique. »

Toutefois, la construction de cette conscience ne s'est faite que progressivement, pour ne pas dire avec retard.

Marc Carballido, président du Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées cathares :

« Dans la tête des gens, pour dire les choses comme ça, on ne voit pas trop la place que ça a en Pays d'Olmes. Ce n'est pas le sujet en Pays d'Olmes. L'impression que ça donne c'est que ce n'est pas le sujet. Ce n'est pas la préoccupation principale. Et moi, je commence à me dire : « Mais si, justement, c'est ce sujet-là qu'il faut arriver à faire passer. » C'est comment on met en cohérence des richesses qui sont bien réelles, avec un état d'esprit de reconquête, de reconquête de soi-même, sortir de cette blessure narcissique, comment soigner cette blessure-là, se redonner une image valorisante de soi à travers le territoire et en même temps, voir quelles ressources cela peut générer sur le plan économique. »

Développement tardif du tourisme

Marc Sanchez, président de la communauté de communes du Pays d'Olmes (2011-2014 et depuis juillet 2020) :

« Comment casser la logique de cette non-adhésion d'image sur une zone touristique ? Alors, à Mirepoix, on y va parce qu'il y a une bastide, et on y reste, on y passe quelques jours. On y va et on y reste parce qu'ils ont su développer, autour de leur bastide, un développement économique et touristique relativement important. À Montségur, on y vient, on repart. Tout cela c'est lié à quoi ? C'est lié à un abandon du tourisme. Pendant des décennies, le tourisme n'a intéressé personne. Les industriels chez nous, en dehors de la construction des Monts d'Olmes pour garantir aux cadres une activité secondaire et pour leur permettre de venir chez nous parce qu'ils avaient au moins une activité à faire l'hiver en termes de loisirs, mais [en dehors des Monts d'Olmes] qu'y aurait-il eu ? Rien d'autre. Donc je crois qu'aujourd'hui, on a 20 à 30 ans de retard sur ce développement touristique. Mais on doit en faire aujourd'hui une force. Cette force, c'est de mettre en valeur tous ces sites-là, de communiquer dessus et surtout de ne pas faire d'erreurs dans cette reconstruction ou dans cet aménagement des sites, qui nuiraient à l'image que l'on veut donner d'un territoire-nature, d'un territoire de bien-être, d'un territoire où surtout on voit des choses intéressantes, et notamment parce qu'on est dans l'opération Grands Sites de France. »

Au sein de la politique touristique du pays, la station des Monts d'Olmes conserve une place centrale malgré les questions posées par le changement climatique.

Marc Sanchez, président de la communauté de communes du Pays d'Olmes (2011-2014 et depuis juillet 2020) :

« Le changement climatique n'aura que très peu d'évolutions, même si l'on considère aujourd'hui qu'il y a de moins en moins de neige. C'est de 2050 à 2100 que les problèmes pourront se poser. Mais nous n'avons pas attendu d'avoir ces constats pour dire : « Qu'est-ce qu'il faut faire ? » Et nous aujourd'hui, le choix que nous faisons, c'est de dire : « Nous allons faire de la station des Monts d'Olmes une station 4 saisons. » Les questions qu'on doit se poser aujourd'hui, c'est de savoir s'il faut continuer à investir sur les stations, notamment par rapport à l'hiver. Moi je dis oui, il faut continuer sinon on perd le bénéfice d'avoir une station. Si à l'époque je n'avais pas lancé avec mon directeur de la communauté de communes la réalisation du télésiège, on pourrait dire

qu'aujourd'hui, la station de sports d'hiver serait définitivement fermée puisqu'on a eu deux années où il n'y a pas eu de la neige. Mais je crois qu'aujourd'hui, les nouvelles techniques nous amènent à faire en sorte que la neige, si à une époque il fallait la faire à -5°C, aujourd'hui on voit bien qu'on arrive à faire de la neige à +1 ou +2°C, et cette évolution va perdurer. Le problème par rapport à la neige c'est l'eau. Il faut qu'on pose la question de créer des réserves d'eau suffisantes, pas que pour fabriquer la neige, simplement pour permettre un développement qui peut être touristique, agricole, économique. »

Diversification de l'économie locale

Le développement économique local ne repose pas uniquement sur le tourisme qui ne peut, à lui seul, porter la croissance. Miser sur la montée en puissance d'un tissu économique diversifié reposant sur des secteurs d'activités variés de l'agriculture, de l'industrie et des services représente un enjeu clef au sein duquel la création d'un cadre attractif peut s'avérer favorable.

Gérald Sgobbo, président de la communauté de communes du Pays d'Olmes (2014-2020) :

« Aujourd'hui moi je pense que réellement, l'économie, il faut la voir de manière globale. On ne peut plus se permettre de sectoriser en disant : « Tiens, le Pays d'Olmes, c'est dédié à l'industrie, la haute Ariège, c'est lié aux petits métiers liés à la montagne, la basse Ariège c'est l'industrie mais plutôt périphérie toulousaine, etc. » Je pense qu'il faut casser ces choses-là. Le tourisme, aujourd'hui, il faut l'inclure comme une des activités. Je crois qu'on a aussi ici des manifestations d'intérêt fortes. Il faut être en capacité de les suivre et de les accueillir. »

Cette approche globale du développement local intègre toujours le textile en pleine transformation.

Marc Sanchez, président de la communauté de communes du Pays d'Olmes (2011-2014 et depuis juillet 2020) :

« Le textile reste quand même aujourd'hui, par le Covid, un des éléments importants. Puisqu'on voit bien qu'aujourd'hui, la plus grosse entreprise locale travaille sur le textile, par rapport aux masques, aux blouses, etc, a su se diversifier malgré la crise sur l'automobile. Et la fabrication de masques, puisque si à une époque on se passait de confection, aujourd'hui, la confection devient quelque chose de tout à fait naturel sur ce territoire. C'est dommage qu'on ne l'ait pas fait avant parce que peut-être qu'il serait resté quelque chose. Mais ne regardons pas forcément que le passé, regardons l'avenir. Donc à ce

niveau-là, le textile, à mon avis, a une carte à jouer, dans un cadre peut-être plus modeste, mais c'est l'aéronautique, le pôle santé, c'est tout ce qui fait aujourd'hui ce bien-être industriel. Et puis c'est toutes les nouvelles entreprises du e-commerce qui viennent s'installer chez nous et qui sont une force relativement importante et qui représentent aujourd'hui des dizaines d'emplois et des milliers de mètres carrés de bâtiments utilisés ou de zone industrielle. Donc toute cette diversification, c'est vraiment pour remplacer la mono-industrie, qui a été l'élément enrichissant de notre territoire, mais l'élément dégradant également lorsque tout cela s'est arrêté. Donc aujourd'hui, ne renouvelons pas les expériences du passé. Aujourd'hui, c'est une économie multiple, avec toutes les facettes qu'il y a, le télétravail, etc. À nous de savoir être imaginatifs, inventifs, et originaux peut-être. Et puis il faut savoir une chose, c'est qu'il faut, au moins, savoir oser. »

Alors que l'industrie à fort contenu de main-d'œuvre appartient au passé, les entreprises textiles qui demeurent connaissent un regain de vitalité au sein d'un projet de réseau collaboratif qui n'est pas sans rappeler, en partie, les SPL.

Conclusion

De nouvelles activités s'implantent aussi en Pays des Pyrénées cathares, participant à revitaliser un territoire meurtri. Il reste aux habitants du Pays d'Olmes et du Mirapicien à poursuivre la construction d'un projet fédérateur, sachant exploiter au mieux les ressources d'un territoire riche en potentialités économiques, culturelles, paysagères et patrimoniales. Le nouvel élan créé permettra de dépasser le traumatisme lié à la désindustrialisation textile et de tracer un avenir possible pour les femmes et les hommes qui habitent et habiteront le Pays des Pyrénées cathares.